



N° OJ : 91

Projet d'Arrêté - Conseil du 09/09/2019**Objet :** Mme Julienne GELDOLF.- Subside : 2.956,78 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que Julienne Geldolf s'engage à l'installation de clôtures aux pieds des arbres rue Antoine Clesse pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 2.956,78 EUR à Julienne Geldolf;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1er : Un subside de 2.956,78 EUR est octroyé à Julienne Geldolf pour l'installation de clôtures aux pieds des arbres rue Antoine Clesse.

Article 2 : Cette somme sera engagée à l'article 87605/331/01 du budget ordinaire 2019.

Annexes :